ECHT SCHWEIZERISCH. 100% MEIN GESCHMACK.
AUTHENTIQUEMENT SUISSE. 100% MON GOÛT.

Communiqué
23 avril 2021

L'Association suisse des AOP-IGP célèbre la Journée mondiale de la propriété intellectuelle

Le 26 avril 2021, l'Association suisse des AOP-IGP fête et s'associe pleinement à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, qui est consacrée cette année aux petites et moyennes entreprises.

Des millions de petites et moyennes entreprises (PME) dans le monde s'appuient sur les indications géographiques (IG) pour prospérer sur les marchés des vins, des spiritueux, des produits agricoles et de l'artisanat. Les IG contribuent à la résilience, à la flexibilité et à la capacité des PME à faire face aux défis émergents en matière de durabilité**.**

En Suisse, ce sont 23 produits qui sont protégés par une appellation d'origine (AOP) et 16 par une indication géographique (IGP). Ces spécialités (cf. liste ci-dessous). toutes de tradition et emblématiques de leur région d'origine, font vivre des milliers de PME, dont quelque 10'000 exploitations agricoles et 1'700 entreprises artisanales de transformation. Ensemble, elles produisent 70'000 t de spécialités annuelles, dont la moitié est exportée dans le monde entier. Par-là, elles véhiculent des valeurs typiquement helvétiques que sont la garantie d'origine, la qualité, un savoir-faire fiable issu d'une longue tradition.

La résilience des filières concernées face aux évènements contradictoires et non attendus est parfaitement démontrée pendant la crise sans précédent due au Coronavirus : après une légère baisse due au choc des mesures de confinement, l'écoulement des AOP et IGP suisses est reparti de plus belle dans le pays et le reste du monde, enregistrant en 2020 même une croissance de plus de 2% par rapport à l'année précédente ! Ce résultat des plus positifs garantit ainsi des revenus importants à des milliers de familles habitant souvent dans des régions décentralisées leur offrant une faible diversité économique.

Informations sur les AOP-IGP : www.aop-igp.ch, www.facebook.com/aopigp, www.instagram.ch/aopigp

Contact :
Alain Farine, directeur, alain.farine@aop-igp.ch, 076 355 98 53

Définition des AOP-IGP

Les Appellations d'origine protégées (AOP) et les Indications géographiques protégées (IGP) sont des spécialités suisses de qualité qui présentent un fort lien avec leur région d'origine et qui sont élaborées depuis des générations avec passion par des fromagers, bouchers, boulangers, distillateurs et autres artisans. Dans le cas des AOP, toutes les étapes de production, de la matière première à l'élaboration du produit fini, ont lieu dans la région définie. En ce qui concerne les IGP, une étape au moins de ce processus doit être effectuée dans la zone d'origine.

AOP – Spécialités avec garantie d'origine
Aujourd'hui, 23 produits suisses sont inscrits comme AOP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Abricotine AOP, Berner Alpkäse AOP et Berner Hobelkäse AOP, Bloder-Sauerkäse AOP, Cardon épineux genevois AOP, Cuchaule AOP, Damassine AOP, Eau-de-vie de poire du Valais AOP, Emmentaler AOP, Formaggio d'Alpe Ticinese AOP, Glarner Alpkäse AOP, Gruyère AOP, Huile de noix vaudoise AOP, L'Etivaz AOP, Pain de seigle valaisan AOP, Poire à Botzi AOP, Raclette du Valais AOP, Rheintaler Ribelmais AOP, Safran de Mund AOP, Sbrinz AOP, Tête de Moine AOP, Vacherin Fribourgeois AOP, Vacherin Mont-d'Or AOP, Zuger Kirsch et Rigi Kirsch AOP.

IGP – Spécialités de tradition
16 spécialités suisses sont inscrites aujourd'hui comme IGP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Appenzeller Mostbröckli IGP, Appenzeller Pantli IGP, Appenzeller Siedwurst IGP, Berner Zungenwurst IGP, Bündnerfleisch IGP, Glarner Kalberwurst IGP, Jambon cru du Valais IGP, Lard sec du Valais IGP, Longeole IGP, Saucisse aux choux vaudoise IGP, Saucisse d'Ajoie IGP, Saucisson neuchâtelois IGP / Saucisse neuchâteloise IGP, Saucisson vaudois IGP, St. Galler Bratwurst IGP, Viande séchée du Valais IGP, Zuger Kirschtorte IGP.